

Déclaration déposée le 31/05/2024		N° DP 057 654 24 M0008
Par :	Monsieur ERGUN ATILLA	
Demeurant à :	18 RTE DE SARREBRUCK LANDREMONT 57530 SILLY SUR NIED	
Sur un terrain sis à :	18 B RTE DE SARREBRUCK 57530 SILLY-SUR-NIED Cadastré section 13 parcelle 169	
Nature des Travaux :	Construction d'une clôture	

ARRETE municipal n° 2024 - 20

Le Maire de la Commune de SILLY-SUR-NIED

VU la déclaration préalable présentée le 31/05/2024 par Monsieur ERGUN ATILLA,

VU l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une clôture ;
- sur un terrain situé 18 B RTE DE SARREBRUCK à SILLY-SUR-NIED (57530) ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,

VU la Carte Communale de la Commune de SILLY-SUR-NIED approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 01/02/2011, et par arrêté préfectoral en date du 26/04/2011,

VU le règlement national d'urbanisme ;

VU la cartographie de l'aléa retrait - gonflement des argiles dans le département de la Moselle du 19 Novembre 2020, établie par le BRGM, et situant le terrain en secteur d'aléa moyen ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 06/07/2015 rendant obligatoire le dépôt d'une déclaration préalable pour l'édification d'une clôture sur l'ensemble du territoire de la commune ;

VU les plans et documents joints à la déclaration susvisée,

CONSIDERANT que le projet de la déclaration susvisée porte sur la construction d'une clôture, sur un terrain de 1251 m² situé 18 B RTE DE SARREBRUCK à SILLY-SUR-NIED (57530) ;

ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet susvisé.

SILLY-SUR-NIED, le 13 / 06 / 2024

Le Maire,

WOLLJUNG Serge

